LIOUC

Bulletin Municipal
N° 11 - 2024

Le mot du Maire

Cette année 2023,

Dans un contexte international marqué par le conflit Russie/Ukraine et Israël/ Hamas et par une situation économique mondiale très déséquilibrée qui impacte notre pouvoir d'achat par l'augmentation générale des prix dont, notamment, celui très important de l'énergie, notre gouvernement devra renouer la confiance avec les Français et ramener de la sérénité dans notre pays. Cette situation nationale et internationale va obligatoirement impacter notre commune.

Cet été 2023 a été marqué par une période caniculaire qui nous sensibilise encore davantage aux changements climatiques déjà présents depuis quelques années. Pour beaucoup de scientifiques nous devons changer nos habitudes de vie et de consommation; la commune de Liouc travaille avec le territoire pour favoriser ces changements indispensables. Vos élus s'efforcent de donner l'exemple et c'est pourquoi l'éclairage public est coupé de 00h à 5 h du matin.

Nous nous efforçons ainsi de démontrer qu'il est possible, à l'échelle de notre village, de créer les conditions favorisant la transition environnementale; j'en fais le vœu pour cette année en poursuivant avec vous cette démarche pour améliorer notre cadre de vie.

Le conseil municipal travaille sans relâche au sein de la commune comme de l'intercommunalité pour construire un cadre de vie répondant à vos besoins. Le charme de la ruralité doit se conjuguer avec l'essentiel des services de proximité. Nous mobilisons toutes les subventions et les partenariats afin que les investissements se réalisent sans augmentation de nos impôts et sans obérer les capacités d'action des générations futures. Notre association demeure active, entretenant lien social et convivialité et je vous invite plus que jamais à les rejoindre. Si vous n'êtes pas encore bénévoles, franchissez le pas et devenez les artisans de la vitalité communale. Pour conclure je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants qui ont rejoint notre village. Je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année entourés de vos proches.

Joyeuse année 2024!

Guy JAHANT

Energies Renouvelables: Où en est notre Commune

Production d'électricité solaire de l'atelier municipal

ATELIER MUNICIPAL Panneaux photovoltaïques bilan 2023

Cette installation réalisée dans le cadre du plan de Relance proposé par l'état est raccordée au réseau Enedis depuis plus d'un an (revente totale de l'énergie). Les résultats de production sont inférieurs de 20% au modèle de calculs ayant permis la définition de nos besoins. Notre installateur, la Société HELIOS-R s'est inquiétée de ces résultats et va donc nous installer un système communiquant pour connaître au jour le jour la production réelle injectée dans le réseau. En effet actuellement nous ne sommes pas en mesure de savoir s'il y a des problèmes sur le réseau Enedis ou si des dysfonctionnements des panneaux. Installation prévue dans les prochaines semaines

Ferme solaire ECOPARC des Garrigues

Le développement du projet de l'ECOPARC des GARRIGUES (CCPC, PLASTICLEAN, ECOH², LIOUC ENERGIES) se poursuit au rythme des administrations de l'état !! Le parc photovoltaïque, d'environ 14Ha, est l'entité la plus demanderesse de zones de compensation. LIOUC ENERGIES, dans la phase dite ENERGIES, est sur le point de consolider le foncier avec la commune de LIOUC. Un avenant (N°2) à la promesse de bail emphytéotique en date du 15 novembre 2019 proroge ce bail jusqu'au 15 novembre 2024 moyennant une indemnisation de 3000€ par an pour l'immobilisation de ces terrains de la commune.

La projection que l'on peut faire actuellement est que ce projet devient très rentable au vu du prix de l'énergie électrique du marché. Projection faite pour 2025.

Information sur les zones d'accélération EnR

La loi n° **2023-175 du 10 mars 2023** relative à l'accélération de la production des énergies renouvelables sur le territoire français est le volet législatif d'un grand plan d'accélération des énergies renouvelables, comportant de nombreuses mesures réglementaires. Elle s'articule autour de quatre axes :

- Planifier avec les élus locaux le déploiement des énergies renouvelables dans les territoires
- Simplifier les procédures d'autorisation des projets d'énergies renouvelables
- Mobiliser les espaces déjà artificialisés pour le développement des énergies renouvelables
- Partager la valeur des projets d'énergies renouvelables avec les territoires qui les accueillent.

Cette loi demande d'identifier les zones EnR potentielles sur nos communes avant fin 2023 pour pouvoir bénéficier de la simplification des procédures d'autorisation des projets. Pour cela, la commune a immédiatement agi en visant notre champ photovoltaïque de l'ECOPARC des GARRIGUES et validé ce concept d'une cartographie de ces zones sur le territoire de la commune. Une enquête publique de 15 jours a été ouverte en mairie, publication faite sur les panneaux officiels et sur le site internet. Ce document, toujours consultable en mairie a été déposé à la CCPC pour récolement seulement sur le territoire et sera envoyé à la préfecture au premier trimestre 2024.

SIRP : Réorganisation

SIRP : une réorganisation qui ne fait pas l'unanimité

Lors du dernier conseil syndical du 12 décembre dernier, le Président Serge Cathala a soumis au vote des 10 élus 4 projets de délibérations relatives à une réorganisation de l'activité des agents du SIRP en charge des activités périscolaires, de la cantine et du ménage des locaux. Nos deux délégués représentants la commune de LIOUC ont voté « contre » ce projet afin de manifester leur réprobation, tant sur la forme que sur le fond, d'une approche peu démocratique et purement comptable de la gestion de nos agents. A noter qu'un délégué d'une autre commune s'est également abstenu.

En effet, alors que le projet de réorganisation conçu par l'ancien bureau n'a jamais fait l'objet d'une présentation devant aucune instance du SIRP, le projet présenté par le tout nouveau président (après démission de sa prédécesseuse) a été conçu unilatéralement par la commune de Quissac. Une forme d'autoritarisme dans la gouvernance du SIRP, contraire aux principes qui devraient régir le fonctionnement démocratique d'une instance intercommunale. Par ailleurs, un certain nombre d'acquis sociaux au bénéfice de nos agents, comme les ARTT, ont été unilatéralement supprimés. Aucune étude sur le gain financier et l'amélioration des services périscolaires n'a été présentée. Les conséquences néfastes de ce projet d'organisation sur le climat social au sein du SIRP sont à redouter avec un risque de démobilisation et de découragement du personnel, sans parler de celui d'une probable dégradation des services offerts aux familles.

Zoom sur PLASTICLEAN

PLASTICLEAN, l'un des partenaires de l'ECOPARC des GARRIGUES, a terminé sa phase de tests du processus de traitement de déchets agricoles sur le site provisoire de VENDARGUES. Le PDG a conclu que ce système unique en France (et en EUROPE) est probant et sera rentabilisé rapidement. La réunion de la semaine 49 en présence de la Région, de la CCPC, de la commune de LIOUC et de PLASTICLEAN a permis de valoriser la logique de réimplantation de l'unité sur le site de l'ECOPARC et une aide de la région est attendue. Ce site à LIOUC créera une 30 d'emplois. On peut planifier que le transfert de l'unité de recyclage se fera à mi-2025, à vitesse de l'administration de l'état.

SIAEP – Réseau Eau Potable

Le projet du nouveau réseau d'eau potable (AEP) a pris un tournant important avec, enfin, le lancement de la phase I dit « Travaux d'Urgences ». Cette phase permettra de ne plus avoir de casses de notre adducteur principal, du forage de Quissac au bassin de Cauvessargues. Il y a eu 10 casses cette année encore. Le marché passé le mardi 19 décembre 2023 à l'entreprise BENOI qui doit commencer physiquement les travaux au plus tôt fin janvier 2024. Ce fut une longue implication de notre syndicat, SIAEP Corconne-Liouc-Brouzet, pour obtenir les autorisations administratives (à leurs vitesses !) et surtout gagner les subventions de l'état et de l'agence de l'eau (80% du budget). Le montant budgété s'élève à 3.285 millions d'Euros HT. Le reste à charge environ ½ millions d'Euros sera partagé avec la commune de Quissac (qui bénéficiera du nouveau réseau pour la phase II) et le syndicat. Nous avons acquis un prêt de la Banque des Territoires pour les ¼ de millions d'Euros qui restait à charge du syndicat.

Travaux: réalisations et projets

Le virage de Campagnani

Les travaux consistent à réduire les rayons de courbure de la voirie au croisement de la RD35 et du chemin de Campagnani pour améliorer la visibilité et donc la sécurité. Ces travaux comprennent aussi un aménagement de sortie de ce chemin sur la D35 avec bornes de séparation. Ces travaux ont commencé en septembre 2023, supervisés par l'UT30 d'Alès et sont quasiment terminés, reste le panneautage et les plantations d'ici fin janvier 2024

Autoconsommation – Ombrières Municipales

Transition Energétique projet 2024

Dans le cadre de l'application des nouvelles directives sur la transition énergétique et notamment sur les possibilités d'autoconsommation encadrées par des aides de l'état, nous travaillons sur un projet d'ombrière équipée de panneaux photovoltaïques à implanter sur le parking de l'atelier municipal de la Rouvière. Le but étant de réduire notre facture communale d'énergie d'environ 50%.

La production envisagée serait répartie ainsi : environ 50% en autoconsommation et 50% en revente à Enedis; L'intérêt d'installer une ombrière sur ce parking est de permettre d'installer des bornes de recharge électrique par exemple. Deux dossiers sont en cours d'examen pour valider l'ensemble des données économiques de cet investissement.

ASSAINISSEMENT RESEAUX

Cette année encore, nous avons dû remplacer une pompe à la station de relevage de Rabastel (8000€) par négligence de certains de nos concitoyens qui continuent de jeter tout et n'importe quoi dans leurs cuvettes de WC. Nous rappelons que notre commune bénéficie d'une station d'épuration écologique des eaux usées et que cela nécessite par conséquent le respect d'un certain nombre de règles et notamment de ne pas jeter de lingettes et autres tampons ou objets solides. Nos observations nous indiquent que le secteur de la Rouvière est principalement à l'origine de ces problèmes.

Nous sommes en cours d'étude pour installer un équipement complémentaire sur le réseau. Ce système appelé « dégrilleur » sera installé juste avant la station de Rabastel pour piéger un maximum de produits parasites et protéger davantage nos pompes de relevage. C'est un investissement important qui sera supporté par chaque concitoyen. Mise en place prévu au premier semestre 2024

Restauration Alimentation Electrique Pompe de Relevage

Nos problèmes sur la station de relevage dit de Rabastel par un changement de pompe bloquée (voir par ailleurs les explications dans le chapitre STEP/ Dégrilleur), le WE du 3 décembre , nous avons découvert qu'aucune pompe de relevage ne fonctionnait dû à une rupture d'alimentation électrique de la station. Cocasse, l'interlocuteur d'ENEDIS s'est contenté d'inscrire cet incident sur son registre. Le rappelant et lui signifiant que le ruisseau dit du MICOU recevait depuis la panne, les effluents pollueurs de la station et sans leur intervention rapide leur part, ils seraient tenus responsables de cette pollution. Leur intervention, alors fut rapide (2h) et sont venus installés un groupe électrogène pour réalimenter la station. La recherche de la panne a pris plus d'une semaine avec des appareillages sophistiqués, la rupture se situait entre le transformateur du village et la station. Peu d'administrés ont été touchés mais dépannés immédiatement. Enfin, on a trouvé un câble enterré près du TOP remplissage qui était en partie sectionné ? Ce câble aurait été sectionné au préalable lors de travaux de branchement de ce TOP remplissage ? Tout est redevenu dans l'ordre actuellement.

Projet de réhabilitation et sécurisation Rue du Coutach

Au sein du hameau de la Rouvière, longue de 372 mètres, la rue du Coutach dessert un ensemble d'une vingtaine d'habitations. Cette voie transversale est également empruntée, dans les deux sens, par les habitants du hameau ainsi que par les véhicules en provenance de Brouzet-les-Quissac, afin de rejoindre, depuis la D208, la route départementale 45 en direction de Montpellier. La dangerosité de la voirie, l'intensité du trafic, l'étroitesse de la voie, conjuguées au ruissellement des eaux de pluie provoqué par l'absence de fossé, a fortement dégradé le revêtement de cette voie et y a rendu la circulation extrêmement dangereuse. En effet, le revêtement très dégradé est devenu accidentogène. Par ailleurs, la vitesse excessive des véhicules, due à l'absence de ralentisseurs, constitue un danger pour les résidents des habitations, dont les sorties de véhicules débouchent sur cette rue. Des accidents, heureusement matériels, ont déjà été déplorés. En conséquence, le conseil municipal a décidé de refaire la surface de roulage de la voirie par la pose d'une bicouche de goudron et à disposer 4 ralentisseurs pour protéger les habitations limitrophes de cette route. Le coût des travaux qui s'élèvent à 31 000 € TTC a fait l'objet d'une demande de subvention auprès de l'Etat qui pourrait financer jusqu'à 40% HT de l'opération.

Journal Libération: notre secrétaire interviewée

Par un article sur les secrétaires de mairie « **Quand les candidats voient les conditions, ils fuient** », le journal Libération en date du 13 novembre 2023 a publié un article sur le maillon essentiel du fonctionnement des petites communes. Grâce à des partenariats entre Pôle Emploi, les centres de gestion de la fonction publique territoriale et des universités, l'offre de formation est en train de se structurer. C'est par ce biais que Lauriane, notre nouvelle secrétaire fut interviewée : « *J'avais fait un plan de compétences, on m'avait parlé de gardienne de musée, bof !... Là, secrétaire de mairie, j'ai découvert un métier de contact, où l'on peut rendre service. Les journées sont riches, on ne voit pas le temps passer* ».

Ces collaboratrices sont des personnes clé des petites communes. La fonction de maire devient complexe, technocratique, les administrés, et l'Etat qui a déserté le monde rural en attendent beaucoup. Les secrétaires de mairie sont première ligne.

ALAC – Faites de la Soupe!

Le petit mot de l'Association ALAC :

Les deux animations de 2023 (Vide-greniers et Fête de la Soupe) ont été une réussite. Réussite due à l'investissement, à l'aide et au soutien de la mairie, ainsi qu'à toutes les personnes qui nous ont rejoint et qui ont permis la réalisation de ces deux manifestations.
Beaucoup d'entre vous ont adhéré à l'Association ce qui est très encourageant pour les futurs événements. Cela représente aussi un soutien financier non négligeable pour l'ALAC.
2023 était la première année pour le nouveau bureau de l'ALAC ce qui explique que seulement deux manifestations aient eu lieu.
Pour 2024, nous souhaitons développer de nouveaux projets qui nous tiennent à cœur et qui permettront aux villageois de se rencontrer plus régulièrement ... Nous vous communiquerons la liste de ces événements ultérieurement.
La mairie souhaite de son côté reprogrammer le cinéma en plein air dans l'été, ce qui nous semble être une excellente idée.
Pour que toutes ces manifestations puissent avoir lieu, nous lançons un appel à bénévoles. Plus nous serons nombreux et solidaires, plus notre village sera animé et la cohésion entre villageois renforcée ! Vous allez rejoindre une équipe qui se veut familiale, amicale et où règne une ambiance chaleureuse et bon enfant.
N'hésitez pas à nous contacter.

Mail : alac.liouc@gmail.com
Site Web : alac.liouc.free.fr
Contact :
Conception
06 70 80 73 31
07 77 61 55 40

Infos

Etat-Civil : 2 naissances sur la commune dont:
- Léa SIVE-BROCHE
- Aria, Julia, Christine ROBERT

Félicitations aux heureux parents!

Infos Pratiques

Adresse Mairie : 62 Montée de l'Aire
Téléphone : 04 66 77 30 44
*Courriel : **secretariat@mairiedeliouc.fr***
Jours d'ouverture de la Mairie : les mardi après-midi de 14 h à 18 h 15
et les vendredi matin de 9 h à 12 h 30
Extinction de l'Eclairage public de minuit à 5h00